# Madame la Présidente,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de Myanmar.

L’Albanie note la création, en février 2019, d’une nouvelle commission chargée de proposer des modifications de la Constitution. Nous restons profondément préoccupés des violations et abus des droits de l'homme auxquels la minorité musulmane Rohingya et d'autres minorités au Myanmar sont confrontées, dont la cause est liée par la mise en place d’un régime juridique qui institutionnalise la discrimination à l’égard des minorités favorisant l’impunité; le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire; la corruption généralisée; la violence sexuelle et sexiste et les violations des droits fondamentaux.

L’Albanie exprime sa préoccupation de la situation des défenseurs des droits humains *(avocats, journalistes)* et demande au Gouvernement de prendre des mesures nécessaires afin qu’ils *puissent mener leur travail important et légitime dans un environnement sûr.*

Enfin, il est préoccupant le fait que les forces de sécurité du Myanmar, en particulier l’armée, jouissent toujours d’une impunité généralisée.

L’Albanie formule les recommandations suivantes :

1. Elaborer une loi sur la protection et la prévention de la violence à l'égard des femmes
2. Ratifier la Convention contre la torture UNCAT et son Protocole facultatif OPCAT.
3. Lutter contre l'impunité généralisée en élaborant une stratégie nationale
4. Coopérer pleinement avec les mécanismes internationaux

Je vous remercie Madame la Présidente.